
LA COMBEQ TIENDRA SON CONGRÈS ANNUEL DU 19 AU 23 AVRIL... EN LIGNE!

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 mars 2021 – Pour la première fois de son histoire, la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) tiendra son congrès annuel de façon virtuelle du 19 au 23 avril 2021!

Au printemps 2020, la COMBEQ a annulé la tenue de cet événement d’envergure en raison de la situation entourant la pandémie. Elle revient cependant en force avec une programmation originale et adaptée afin de souligner une semaine de congrès dédiée à la profession d’officier municipal. Les activités, ateliers, causeries, conférences, rendez-vous juridiques et urbanistiques ainsi que le Salon des exposants se dérouleront entièrement en ligne.

« Il était hors de question d’annuler une seconde fois notre très attendu congrès! Même s’il s’agit d’une première pour la COMBEQ, nous avons à cœur d’offrir à nos membres un événement de grande qualité qui sera, sans aucun doute, un rendez-vous historique auquel municipalités et MRC seront ravies d’avoir participé. », souligne le président de la COMBEQ, monsieur Sylvain Demers.

La programmation a été conçue avec beaucoup de soin afin de maximiser les possibilités de mise à jour des compétences des membres, mais également de toute autre personne désirant participer au congrès pour le plaisir d’en apprendre davantage sur le monde municipal.

« Du côté du Salon des exposants, plutôt que de parcourir les divers kiosques en salle, les congressistes pourront visiter la section dédiée aux exposants et les rencontrer un à un, par un simple clic, au moment qui leur convient et dans le confort de leur espace virtuel », explique le directeur général de la COMBEQ, monsieur Dany Marcil.

En plus de revoir la formule de son congrès, la COMBEQ a grandement simplifié le processus d’inscription : quelques clics suffisent pour confirmer sa participation à ce grand rassemblement en ligne.

Pour en savoir plus : combeq.qc.ca/evenements/congres

À propos de la COMBEQ

La COMBEQ est un organisme à but non lucratif qui contribue activement au développement professionnel de 1300 officiers municipaux en bâtiment et en environnement de partout au Québec au moyen de formations reconnues et de services exclusifs. Par l’entremise de ses membres, la COMBEQ aide les municipalités dans l’élaboration de plans et de règlements d’urbanisme, lesquels favorisent l’aménagement et le développement de leur territoire tout en tenant compte de l’évolution des lois et des règlements. De plus, la COMBEQ offre à ses membres un accompagnement éclairant leur permettant de vérifier la conformité des projets présentés dans leur milieu.